



ÉDITO

FRÉDÉRIC MAUREL
Président de Lyon
Place Financière
et Tertiaire

De nouveaux chapitres à écrire

Pour ce premier édito en tant que Président de LPFT, je tiens tout d'abord à remercier très amicalement **Jean-Pierre Lac** pour son engagement sans faille et son action durant trois mandats. Je tiens également à remercier le Conseil d'Administration qui a validé le plan stratégique réalisé par le Bureau et m'a élu pour le décliner. Il s'agit d'un projet enthousiasmant qui s'inscrit dans la finalité première de l'association : la finance au service de l'économie, de l'entreprise et des acteurs économiques.

Si nous avons de nouveaux chapitres à écrire, nous ne partons pas d'une feuille blanche. L'association Lyon Place Financière et Tertiaire, forte de ses 350 structures adhérentes, n'a jamais cessé de croître depuis sa création et de démontrer toute sa raison d'être auprès des acteurs économiques de la Région.

La dynamique de notre association repose sur sa capacité de réflexion et de traitement de sujets qui sont autant d'outils d'accompagnement des entreprises du territoire. Elle développe une grande capacité à capter et analyser des éclairages divers pour en tirer de bonnes pratiques, à offrir des clés de compréhension sur des points essentiels de la vie de l'entreprise et à fédérer des énergies et des compétences. Tous ces atouts sont d'une importance capitale à l'heure où des mutations profondes, liées à la digitalisation et à la mondialisation, nous poussent à des adaptations rapides et structurantes.

Le dossier de cette lettre expose les tenants et aboutissants de notre nouvelle gouvernance et la philosophie de chacun des axes stratégiques que nous avons déterminés. Vous constaterez que je ne suis pas seul dans cette nouvelle aventure que j'entends mener dans le souci constant de l'écoute, de l'ouverture et de la bienveillance. Je tiens à exprimer ma gratitude à chaque membre du nouveau Bureau exécutif, volontairement resserré, pour avoir accepté de partager cette vision.

LPFT se fonde sur une terre d'humanisme et se reconnaît entre autres dans une volonté de modernité, de confraternité et de solidarité. À nous d'écrire collectivement de nouveaux chapitres !

L'Entreprise des Possibles

L'IDÉE DE L'ENTREPRISE DES POSSIBLES M'EST VENUE AU RETOUR D'UN DE MES VOYAGES. DANS LES PAYS DÉFAVORISÉS OÙ NOTRE FONDATION INTERVIENT, COMME EN HAÏTI OU À MADAGASCAR, NOUS SOMMES CONFRONTÉS À UNE TRÈS GRANDE PAUVRETÉ, À DES GENS TOTALEMENT DÉMUNIS, AU DRAME DES ENFANTS DES RUES. EN REVENANT EN FRANCE, JE RETROUVE LA MÊME DÉTRESSE AUPRÈS DES SANS-ABRI QUE PLUS PERSONNE NE VOIT. DANS UN PAYS TEL QUE LE NÔTRE, C'EST INACCEPTABLE.

Je crois en la force et en la générosité de nos entreprises et en leur capacité à s'engager dans des causes d'intérêt général. En créant **L'Entreprise des Possibles**, notre collectif d'entreprises veut simplement donner plus de moyens financiers, humains et immobiliers, aux associations qui se battent sur le terrain pour venir en aide aux sans-abri et aux plus fragiles, et qui le font avec une grande efficacité et un dévouement remarquable.

Comment ? En valorisant les dons par les collaborateurs de leurs congés payés non pris, en dégageant du temps pour des missions de bénévolat dans les associations, mais également en mettant à disposition des associations, des locaux industriels temporairement vacants pour héberger les sans-abri. La force de **L'Entreprise des Possibles** vient de son effet démultiplicateur grâce à l'abondement des entreprises aux efforts de leurs collaborateurs. L'originalité de ce modèle repose sur cette dynamique collective Entreprises/Collaborateurs.

Dans la situation difficile que traverse notre pays, je suis convaincu que l'Entreprise peut et doit jouer un rôle majeur qui dépasse largement son rôle économique traditionnel, particulièrement dans la réponse aux grands enjeux sociétaux. Nous sommes d'ailleurs soutenus par nos collaborateurs, et particulièrement par les nouvelles générations

en quête de davantage de sens dans leur quotidien professionnel.

C'est dans nos entreprises que se crée la valeur : les emplois, les innovations, la force d'un pays. C'est aussi le lieu où se crée la vraie richesse, qui doit se partager. Nous sommes nombreux à Lyon à partager cette vision. **L'Entreprise des Possibles** est ouverte à toutes les entreprises de la Métropole, de toutes tailles et de tous secteurs d'activité.

En rejoignant ce collectif, ensemble nous pouvons contribuer à redonner au capitalisme entrepreneurial ses lettres de noblesse et pour cela mettre la performance au service de l'intérêt général et des plus démunis.



TRIBUNE

ALAIN MÉRIEUX
Président de l'Institut Mérieux
Président de la Fondation Mérieux

Plus de renseignements sur
www.entreprisesdespossibles.com

5^e Biennale Business & Droit

Les métiers du chiffre et du droit se rassemblent. Et alors ?

La loi Pacte élargit les possibilités de rassemblement entre acteurs du droit et du chiffre, rendant opérationnelle l'interprofessionnalité. Quelles sont les stratégies des acteurs face aux attentes des utilisateurs, et comment ce modèle fonctionnera-t-il ? Ce sont les deux thèmes qui seront soulevés lors du colloque organisé par LPFT le 22 novembre à la CCIR dans le cadre de la 5^e Biennale Business & Droit.

Jusqu'à récemment, l'interprofessionnalité ne pouvait se jouer que sur le terrain des professionnels du droit. La loi Pacte a changé la donne en ouvrant la voie au décloisonnement entre professions du droit et du chiffre. Un bouleversement qui entraîne forcément son lot d'opportunités et d'interrogations, tant du côté des acteurs que de leurs clients utilisateurs. « C'est ce double

aspect des choses que nous avons souhaité aborder en deux tables rondes, avec des intervenants de grande qualité », souligne **Alexandre Bideau**, avocat associé du cabinet Lamy Lexel et Président du Comité de pilotage* du colloque.

“

L'interprofessionnalité entraîne son lot d'opportunités et d'interrogations.

L'INTERPROFESSIONNALITÉ EN QUESTION

C'est bien là toute l'originalité de ce colloque très attendu en confrontant des acteurs du droit et du chiffre qui ont fait le choix du rapprochement et ceux qui n'ont pas franchi le pas, et surtout, en donnant une tribune inédite aux utilisateurs pour sonder leurs attentes. « De nombreuses questions se posent dans l'interprofessionnalité, notamment autour du comment vivre professionnellement ensemble, de quelle stratégie relèvent les rapprochements, de la gouvernance, de la déontologie, de la gestion des ressources humaines, sachant que tous les métiers ne sont pas logés à la même enseigne en la matière, et, bien entendu, des attentes des clients », conclut **Alexandre Bideau**.

*Le Comité de pilotage comprend **Alexandre Bideau**, **Béatrice Varichon** (Déléguée Générale LPFT), **Aymar de Franqueville** (Directeur Juridique & Compliance Adecco, Responsable régional de l'AFJE et membre du Cercle Montesquieu) et **Thierry Favario** (Maître de Conférences à la Faculté de Droit Jean Moulin Lyon 3).



Pour **Alexandre Bideau**, l'interprofessionnalité est en marche : « Elle fait bouger les lignes dans l'offre conjugée du droit au sens large et du chiffre et cela va plus vite en région qu'à Paris. »

LPFT mène l'enquête

Pour alimenter le débat de son colloque "Interprofessionnalité/pluridisciplinarité : Quelle stratégie pour les acteurs ? Quels impacts pour les entreprises et les financiers ?" (22 novembre), LPFT (en partenariat avec la DFCG, l'AFJE et le Cercle Montesquieu) va interroger les DAF et les Directeurs juridiques sur les critères de choix de leurs conseils, sur le sens qu'ils donnent aux regroupements, ainsi que sur leurs attentes et leurs réticences.



JEAN-MICHEL DARROIS, star du Barreau, viendra clore le colloque que LPFT consacre à l'interprofessionnalité.

Un colloque de haute tenue

L'introduction sera assurée par **Édouard de Lamaze**, ancien Délégué Interministériel aux Professions Libérales, avant la tenue des deux tables rondes : "Quels choix stratégiques face aux attentes des utilisateurs ?" et "Quels fonctionnements et quels impacts ?". Pour la clôture, le grand témoin ne sera autre que **Jean-Michel Darrois**. Considéré comme l'un des avocats les plus influents de France, Jean-Michel Darrois conseille des groupes, chefs d'entreprises et dirigeants, ainsi que des groupes familiaux sur les opérations et les contentieux les plus sensibles. Il a présidé la commission de droit des sociétés du Conseil des barreaux européens et présidé, en 2008, à la demande du Président de la République, la Commission Darrois sur la réforme des professions libérales. Il a également été membre de la Commission Attali pour la libération de la croissance française.



UN NOUVEAU CAP POUR LPFT

D'une réflexion stratégique à un nouveau Président. LPFT a pris le temps de mener une réflexion stratégique pour écrire une feuille de route balisée par quatre axes que l'association entend développer.

Après trois mandats passés à la tête de LPFT marqués par l'engagement et le dynamisme qui le caractérisent, **Jean-Pierre Lac** devait passer le flambeau. Pour dessiner les contours de la succession, avant tout discours, de la méthode. Ce fut le credo choisi par le Bureau afin de conduire une réflexion, avec l'appui d'Algoé, pour se poser les bonnes questions sur le futur et les nouvelles orientations stratégiques de LPFT. Les séminaires de mars et mai 2019 ont permis de retenir la vision et les projets de **Frédéric Maurel** pour déployer cette feuille de route. Le Conseil d'Administration du 4 juillet a conforté ce choix, faisant naturellement de **Frédéric Maurel** le nouveau Président de Lyon Place Financière et Tertiaire.

UNE GOUVERNANCE PLUS AGILE

Même s'il entend consacrer de 20 à 30 % de son temps à son mandat, **Frédéric Maurel** est un Président en activité. Une nouvelle donne qui induit une gouvernance collégiale et resserrée. Ainsi, le Bureau exécutif passe de 15 à 5 membres (voir encadré), pour plus d'agilité et d'efficacité, avec une nouvelle venue en la personne de **Marie-Clothilde Vial**, qui occupe la fonction de trésorier, mais pas uniquement : « *Outre les prérogatives classiques d'un trésorier d'association, j'aurai également, aux côtés du Président, la mission d'adapter la nouvelle gouvernance avec les axes stratégiques définis, précise celle qui occupe la fonction de Directeur Juridique & Ressources Humaines de Siparex. Un groupe de travail sera mis en place pour effectuer une relecture dynamique des statuts afin de créer les conditions de leur évolution.* »

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION À VALORISER

L'autre nouveauté est la création d'un Comité d'Orientation qui comprend 15 personnes, les 5 membres du Bureau compris : « *Le CO se réunit une fois par trimestre. Il détermine les orientations sur proposition du Bureau et contribue à leur mise en œuvre. Il alimente également le Bureau en thèmes de réflexions et d'actions, explique Frédéric Maurel. Ces membres sont impliqués dans un des quatre piliers de la stratégie de LPFT et sont nommés par le Bureau.* »

Fort de ses 43 administrateurs, et représentant une qualité d'acteurs essentielle pour l'association, le Conseil d'Administration reste en place et mérite d'être consulté davantage. « *Le CA est le reflet des 350 adhérents de l'association dans leur diversité professionnelle, culturelle et géographique. Il est essentiel d'en exploiter toute la plus-value en termes de propositions, d'idées et d'initiatives.* » Si le CA joue un rôle important de catalyseur des énergies, il a également une mission de transmission-communication en relayant les travaux de LPFT auprès des diverses institutions et organisations de la place.

Frédéric Maurel a fait le choix d'assumer la responsabilité de Président de LPFT et de poursuivre concomitamment son activité au sein du groupe international d'origine française Mazars. Diplômé de l'IAE Grenoble, il démarre sa carrière chez un des "big" à Paris, puis à Lyon, en tant qu'auditeur grands comptes Industrie & Services. Il y restera 5 ans. Son diplôme d'expert-comptable en poche, il rejoint en 1990 un cabinet local qui est devenu le fer de lance du groupe Mazars en Auvergne-Rhône-Alpes.



Il a accompagné son évolution : d'un acteur libéral à un des leaders du chiffre sur notre belle région ; il compte à ce jour 450 collaborateurs. Par son métier et ses différentes responsabilités, il a acquis une pratique professionnelle et managériale à la rencontre du chiffre, du droit et de la finance, plutôt dans un environnement ETI-PME familiales. Il possède une très bonne connaissance des différents acteurs lyonnais de l'économie et de la finance.

Ses racines lyonnaises sont anciennes : petit-fils de soyeux lyonnais, fils d'une croix-roussienne, né lui-même à Lyon ainsi que ses trois garçons avec qui il partage le goût des voyages lointains et du sport... tous supporters de Lyon !



Les membres du Conseil d'Administration représentent une grande diversité de talents qui sera davantage exploitée.

La question de l'éthique

La question ne se posait pas, mais le Président l'a mise sur la table et a nommé **Jean-Louis Flèche** (Président Orfis) référent Éthique de LPFT. Les deux derniers Présidents étant très actifs au sein de l'association, mais retraités, il ne pouvait y avoir de position dominante ou intéressée. « L'idée de **Frédéric Maurel** a été d'anticiper toute mauvaise interprétation sur des choix ou des orientations. J'ai un rôle de gardien des équilibres dans les participations de nos membres et de nos experts invités, mais je dois également veiller à la lisibilité de nos manifestations sans effets trop mercantiles », souligne **Jean-Louis Flèche**.



Jean-Louis Flèche va rédiger quelques points-clés qui constitueront un guide des bonnes pratiques : « Cela fait six ans que je suis membre. Rien ne m'a choqué à ce niveau, ce qui n'empêche pas de prévenir. »

UN BUREAU RESSERRÉ ET RÉACTIF

Élu le 4 septembre, le Bureau comprend 5 membres. Il veille à la mise en œuvre des décisions du Conseil d'Orientation, assure le suivi et le contrôle des actions ainsi que du budget. Il est composé de :

- Président : **Frédéric Maurel** (Associé Mazars).
- Vice-présidents : **Bernard Buisson** (Directeur Général Adjoint Crédit Agricole Centre-Est et Président du Comité Régional des Banques Rhône-Alpes) et **Guirec Penhoat** (Directeur Général Finance Fiducial).
- Secrétaire : **Stéphane Martinot** (Directeur Général Fondation pour l'Université de Lyon – Directeur de Cabinet du Président de l'Université de Lyon).
- Trésorier : **Marie-Clothilde Vial** (Directeur Juridique & Ressources Humaines Siparex).



UNE STRATÉGIE PUISSANCE 4

Forte de 350 membres dotés d'une grande capacité contributive aux débats, LPFT entend bien utiliser ce matériau en puisant dans son ADN de Fédérateur pour élargir sa communauté à des acteurs marquants de l'économie. Cette mobilisation se fera autour de 4 axes stratégiques formant le fil rouge de la nouvelle mandature.

1 L'APPEL DU LARGE

Faut-il rester local ou transcender les barrières administratives de l'aire lyonnaise ? La question est posée et en cache une autre : comment développer le modèle LPFT et relayer ses travaux sur l'ensemble de la Région ? « La réflexion va s'organiser autour de cette ambition qui est de renforcer nos actions sur l'écosystème régional. Ainsi, les acteurs lyonnais qui ont une dimension régionale pourront irriguer davantage

la terre AURA en s'appuyant sur leurs relais territoriaux », relève **Frédéric Maurel** avant d'ajouter : « Le but n'est pas de révolutionner ou de se substituer à l'existant, mais d'alimenter et d'orienter les réflexions du territoire, en apportant la vision de la place financière à travers le CESER et dans la relation avec OnlyLyon, la Métropole et la CRCL. » DGA du Crédit Agricole Centre-Est, **Bernard Buisson** pilotera cette réflexion qui se veut simple et pragmatique.



Clermont-Ferrand et Grenoble : deux futurs points de résonance de LPFT ?

2 LES COMMISSIONS À LA RELANCE

Les Commissions de LPFT* forment un cœur de réacteur alimenté par des échanges riches entre adhérents, avec la perspective de production de livrables en termes de publication ou de conférence-débat. Mi-2019, plusieurs groupes ont clôt leurs travaux. L'occasion est donnée pour un renouvellement des sujets sur des modalités qui seront peut-être à réinventer pour garder fraîcheur et dynamisme dans leur traitement. Cette mission a été confiée à **Guirec Penhoat** (Directeur Général Finance de Fiducial). « *Les Commissions constituent la colonne vertébrale et un fil conducteur de LPFT. Ce brassage des idées, connaissances et expériences sur un sujet commun constitue un terreau fertile pour mettre des pratiques et des outils à disposition des entreprises. Sur les quatre grands thèmes retenus, des publications ont déjà vu le jour, mais il y a aujourd'hui un besoin de réorchestrer ce dispositif et de coordonner les différents groupes pour recréer une dynamique au service des entreprises et de la place financière.* »

*Les Commissions se développent autour de 4 grandes thématiques : Fonds propres, Financement, Économie, Gouvernance.

Pour **Guirec Penhoat**, « *les commissions doivent être au top de l'actualité car l'objectif de LPFT est de faire grandir nos entreprises en leur mettant à disposition les connaissances et les outils nécessaires, notamment sur le plan financier et bancaire.* »



3 L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS LE VISEUR

L'objectif de renforcer les liens entre LPFT et l'enseignement supérieur est affiché, ce qui nécessite d'identifier les ressources, les besoins et les connexions possibles. Une mission taillée sur mesure pour **Stéphane Martinot**, Directeur Général Fondation pour l'Université de Lyon et Directeur de Cabinet du Président de l'Université de Lyon. « *La démarche de LPFT sur le volet Think tank est une richesse pour l'Université de Lyon-Saint-Étienne et il y a nécessité d'appuyer davantage les réflexions sur des axes universitaires, notamment via la chaire que nous envisageons de créer. Elle jouera un rôle moteur d'interface pour mieux stimuler des actions de recherche sur des sujets précis et mettre en valeur des travaux de recherche d'étudiant. LPFT ne part pas de rien, mais mon rôle sera de structurer la démarche, d'organiser, de systématiser et de rendre plus lisibles les interactions.* »



Si les liens existent déjà entre LPFT et le monde universitaire, **Stéphane Martinot** estime qu'il faut les rendre plus simples et opérationnels.

4 OUVERTURE À L'INTERNATIONAL

L'international est un sujet qui a été déserté par LPFT après quelques anciennes tentatives. Or, plus qu'un défi, le développement international est devenu une priorité pour de nombreuses entreprises au regard d'une concurrence imprévisible et omniprésente. Cette mondialisation ne peut se réduire aux grands groupes. Passage de plus en plus incontournable pour les PME et ETI, elle reste une source d'appréhension et suscite de nombreuses interrogations. Sur ce sujet essentiel de développement de ses adhérents, LPFT a demandé à **Dominique Takizawa** (Secrétaire général de l'Institut Mérieux) de mener la réflexion sur la contribution de l'association. « *L'idée est de voir comment nous pouvons accompagner les sociétés membres dans leur démarche à l'international et de leur donner de la visibilité dans leurs activités territoriales pour attirer des investisseurs étrangers. L'objectif n'est pas de réinventer ce qui existe déjà, mais de recenser les différents acteurs, qui travaillent sur ce thème et de voir comment nous pouvons nous insérer dans les dispositifs en apportant notre proximité avec nos adhérents.* »

Dominique Takizawa est explicite sur la stratégie de LPFT à l'international : ne pas se substituer aux acteurs déjà en place, mais apporter notre contribution tout en regardant de près ce qui se passe dans les autres places financières pour détecter les bonnes pratiques.





3 questions à...

XAVIER

LANCKSWEIRT

CE COLLOQUE TOMBAIT-IL À POINT NOMMÉ ?

« Très certainement car les CSP deviennent des modèles entre autres dans les métiers de la finance, de la RH, de l'informatique, des achats ou des services clients. Ils vivent des mutations majeures car les technologies digitales, la robotisation et la transformation des expertises et des talents révolutionnent les métiers. C'était donc le bon moment pour confronter les vécus et les diverses expériences. »

C'ÉTAIT L'OBJECTIF DU COLLOQUE ?

« Tout à fait et Lyon était tout indiqué pour cet événement car notre région est un terrain fertile pour les CSP avec une grande richesse d'initiatives qui rendent très intéressante la confrontation pour mieux comprendre ce que sont et ce que peuvent faire les CSP. »

UN AUTRE ÉVÉNEMENT EST-IL PRÉVU ?

« Dans l'immédiat, la Commission que j'ai l'honneur de piloter va reprendre ses travaux. Nous réfléchissons d'ores et déjà à l'organisation d'un prochain colloque car les évolutions et les perspectives en termes de valeur ajoutée des CSP sont remarquables. Mais il faut aussi laisser un peu de temps car une telle organisation mobilise beaucoup d'énergies qu'il faut savoir aussi ménager et nous sommes tous très pris par nos activités professionnelles. »



Les CSP s'offrent en partage

Pour la première fois, l'active Commission Centres de Services Partagés organisait un colloque le 14 juin dernier à la Cité Internationale. Retour sur un succès mérité et méritoire.

Pilote de la commission CSP au sein de LPFT depuis deux ans, **Xavier Lancksweirt**, Directeur Général de Solvay Business Services (organisation de services partagés du Groupe Solvay), a le succès modeste et le souci du collectif : « *Nous n'avons pas de référence antérieure pour juger de la réussite d'un tel événement, mais avec près de 120 personnes, et selon les échos, je pense que ce colloque fut effectivement un succès que je porte au crédit des membres de la Commission pour leur implication ainsi qu'à celui de nos partenaires Deloitte, Esker et PageGroup.* »

PROBLÉMATIQUES & SOLUTIONS

En la matière, la réussite ne se décrète pas. Elle se provoque sur le fond et la forme. Une plénière et trois workshops ont rythmé cette demi-journée, centrée autour de trois thèmes (pourquoi un CSP et quel type de CSP, les compétences et l'IT) pour décrypter l'avenir des CSP dans un monde en très rapide évolution. « *L'idée était de confronter le vécu et les expériences de structures de nature, taille et activité différentes. Car dans la grande diversité de gammes des CSP, il n'y a pas d'acteur plus "sachant", mais des solutions pertinentes qui répondent à des problématiques souvent communes comme les compétences, le recrutement, l'accès à certains métiers, la formation, dans un contexte de mutations rapides et profondes des organisations dues au numérique et à la robotique.* »



Échanger et confronter est un bon moyen de repérer les bonnes pratiques

Trois Awards pour de belles réalisations

Le colloque a été l'occasion de remettre trois prix, à Engie pour sa RPA (Robotic Process Automation) et l'automatisation de la TVA, à Veolia pour la vérification des comptes bancaires de ses fournisseurs et à Ramsay Générale de Santé (ex-Capio) pour la mise en place de la signature électronique des contrats de travail.

REPÉRER LES BONNES PRATIQUES

Cette sélection, non pas par la taille ou l'activité, mais par la pertinence des idées, est indirectement un appel du pied pour d'autres structures à rejoindre la Commission CSP : « *Nous nous réunissons trois à quatre fois par an, souvent avec des experts, et je crois que chacun trouve un intérêt sur des sujets très divers, mais toujours en phase avec nos problématiques métiers, essentiellement finance, RH, achats, clients et informatique. Échanger et confronter est un bon moyen de repérer les bonnes pratiques pour les façonner à la culture de son entreprise.* » C'est toute la différence entre la science infuse et la science diffuse.

La réussite de ce premier colloque CSP a tenu en grande partie à la qualité des intervenants et des animateurs des ateliers.



En vert et avec tous

Dans le cadre des Journées de l'Économie (JECO) organisées par la Fondation pour l'Université de Lyon, LPFT organise un colloque sur la Finance responsable* avec un titre prometteur : "La maison brûle, que font les entreprises et les financiers ?"

La finance responsable s'invite partout et alimente en réflexion les Comités de Direction et en rédaction les pages développement durable des rapports d'activité. Fidèle à son habitude, LPFT s'évertue à "gratter le vernis" pour aller voir ce qu'il en ressort, en évitant le piège du "prêt à penser" et en restant pragmatique dans l'approche. C'était la trame du cahier des charges proposé à la Commission qui s'est ouverte début 2018, dont l'animation a été confiée à **Jacques-Henri Bouscayrol** (Directeur Administratif & Financier de Cfdp Assurances) et **Denis Rodarie** (Coordination Activité Small Cap de Siparex).

RESTITUTION DE L'AUDITION DE NOMBREUX ACTEURS

Pour un 360° sur la question, l'idée s'est imposée de mobiliser toutes les parties prenantes, de l'entreprise qui définit et déploie les axes stratégiques de sa politique RSE, en remontant jusqu'aux investisseurs institutionnels qui veulent du "responsable". La Commission s'est construite autour de cette forte trans-

versalité et l'expertise a notamment été apportée par l'audition de nombreux acteurs au fil des mois.

Il en ressort une riche réflexion indispensable pour décrypter le fonctionnement de la chaîne de valeur spécifique de ce sujet et pour apporter des réponses aux questions qu'il soulève : comment articuler les ODD (cadre fixé par l'ONU) ? Comment choisir les indicateurs ? Comment apprécier les notations extra-financières ? Quels labels choisir ? Quelle transparence ?... Bref, un colloque qui tombe à point nommé tant les pratiques visant à concilier performance et impact social, activité et environnement, ainsi que les visions éthiques de l'investissement financier, prennent de multiples formes.

*Mardi 5 novembre de 17 à 18h30, Hôtel de Ville de Lyon. Inscription sur le site le Lyon Place Financière & Tertiaire.



JACQUES-HENRI BOUSCAYROL

L'animation de la conférence et du débat qui suivra sera assurée par **Jacques-Henri Bouscayrol**, Directeur Administratif & Financier de Cfdp Assurance et Président de la Commission Finance responsable de LPFT.

Comprendre la "green revolution"

La conférence "Finance responsable : la maison brûle, que font les entreprises et les financiers ?" se présente comme l'aboutissement des travaux menés par la Commission et en valorise les contenus. L'agir responsable est devenu un enjeu stratégique pour les entreprises, et par voie de conséquence pour les financiers qui les accompagnent. L'objet du débat proposé par LPFT est de comprendre comment cette "green revolution" se met en place et quels arbitrages en garantissent l'efficacité, au milieu du maquis des labels et des réglementations. Enfin, sera abordée la question de la crédibilité de la communication en évitant les travers du greenwashing. **À cette occasion, LPFT lancera sa dernière publication : "10 idées pour mieux comprendre la finance responsable et ceux qui la font."**

La finance responsable est un sujet d'actualité très large dont la Commission LPFT viendra apporter sa vision de façon constructive et pragmatique.

Carnet de la Place

Des changements dans votre structure ? Un nouvel arrivant ? Une nomination ? Lyon Place Financière & Tertiaire vous propose de relayer cette vie de la Place et de faciliter ainsi vos prises de contact et votre visibilité. Comment ? Adressez-nous photo et quelques lignes (250 signes espaces compris). Ce Carnet de la Place sera intégré dans notre newsletter bimensuelle adressée à 2.500 contacts qualifiés.

BLOC-NOTES

- **Le 31 octobre à Lyon.** Les rencontres de la Place : Agence France Locale.
- **Le 4 novembre à la CCI Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne.** Conférence LPFT avec Patrick Artus.
- **Le 5 novembre à l'Hôtel de Ville de Lyon.** Colloque "Finance responsable : la maison brûle, que font les entreprises et les financiers ?" dans le cadre des JECO (voir ci-dessus).
- **Les 14 et 15 novembre à Nancy.** Réunion des Places Financières régionales.
- **Le 15 novembre à Lyon.** Intervention de LPFT à une table ronde sur la finance responsable dans le cadre des Entretiens de Valpré.
- **Le 22 novembre à Lyon (CCIR) :** colloque LPFT dans le cadre de la 5^e Biennale Business & Droit (voir page 2).
- **Le 22 novembre à Lyon.** Partenaire des Grands Prix CFNEWS Auvergne-Rhône-Alpes de la croissance externe, LPFT partenaire remet un prix.
- **Le 27 novembre à Lyon.** LPFT partenaire du 12^e Trophée DFCG & Gestion.
- **En décembre à Lyon.** Les rencontres de la Place : APICIL.



Euronext s'est adressée aux dirigeants de sociétés cotées de France et de Belgique pour cette 4^e édition des "Rencontres des sociétés cotées".

L'EUROPE, UN ENVIRONNEMENT PORTEUR

pour le développement de nos entreprises ?

Ce titre résonne comme un appel à prendre de la distance pendant deux jours pour comprendre les enjeux européens qui se jouent pour les valeurs cotées moyennes. Euronext s'est adressée aux dirigeants de sociétés cotées de France et de Belgique pour cette 4^e édition des "Rencontres des sociétés cotées", qui s'est tenue à Bruxelles les 14 et 15 septembre derniers.

Le charme et l'intérêt de ces journées tient à la diversité des thématiques abordées, à découvrir à travers quelques mots clés.

LICORNES

Elles sont 70 en Europe (30 en 2014), dont 10 en France (plus de 1 milliard de valorisation). Nous avons retenu le témoignage d'Ynsect, qui construit un outil industriel de 200 M€ près d'Amiens consacré à l'élevage d'insectes, destiné à nourrir les élevages. Un marché gigantesque au niveau mondial, une croissance rapide et un environnement financier qui rend difficile le maintien d'une identité française, avec un financement européen. La conclusion de la table-ronde est d'appeler les investisseurs européens à prendre plus de risques, à oser soutenir de nouveaux modèles pour contrer l'appétit des investisseurs US ou asiatiques.

ÉCHEC (VERTUS DE L')

Digression plus philosophique proposée par Charles Pépin, auteur multirécidiviste sur le sujet. Faire preuve d'audace, ne

pas s'identifier à son échec, et éviter tout déni de l'échec : faut-il avec lui évoquer la sagesse de l'échec versus l'ivresse du succès ? On serait tenté de le suivre à la vue du modèle Google qui a fait de la créativité son credo, en acceptant 9 échecs sur 10. La survie du capitalisme dépendra-t-elle de notre capacité à revisiter l'échec ? Comme le disait Beckett : "Tu as essayé, tu as échoué. Essaie encore et échoue encore".

BOURSE, EUROPE, INVESTISSEURS

La lourdeur des réglementations européennes est souvent mise en avant pour expliquer la désaffection des émetteurs à se coter. Les interventions de représentants de la DG FISMA et de l'association des European Issuers, ont cherché à convaincre des efforts déployés pour simplifier. Avec un succès relatif. Les raisons d'ordre culturel restent fortes. L'investisseur américain et asiatique, tout

à sa crainte de ne pas investir assez tôt dans des projets et de payer trop cher s'il arrive trop tard, n'hésite pas à prendre des paris importants sur les entreprises encore petites. Les investisseurs européens n'ont pas cette approche du risque.

FINANCEMENT DES ENTREPRISES EUROPÉENNES

Le VP de la BEI, Ambroise Fayolle, a démontré les efforts déployés en direction du financement des PME à l'échelle européenne. Il ressort une impression de bonne volonté altérée par l'apparente complexité des circuits et des modalités d'accès à ces ressources.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les représentants de l'ONU et de la Direction Générale Énergie de la Commission européenne, s'accordent sur les enjeux actuels : Comment concilier le niveau européen et le niveau local et prendre en considération l'hétérogénéité des situations ? Cela appelle à se reposer la question de la pertinence de certaines réglementations ou systèmes aujourd'hui dépassés. La volonté affichée est de cibler la cohérence des actions, dans un environnement social juste : « Ne pas traiter la fin du monde en oubliant la fin du mois ».

Envie de rejoindre Lyon Place Financière et Tertiaire ?

Votre activité s'inscrit dans l'environnement financier de l'entreprise, ou vous êtes une entreprise. Vous souhaitez échanger avec d'autres experts, être associé aux événements phares de la Place, apporter votre contribution, renforcer votre visibilité. La communauté de Lyon Place Financière et Tertiaire est peut-être le bon lieu pour vous ! Pour aller plus loin, merci de prendre contact avec l'association.



LA LETTRE D'INFORMATION

Lyon Place Financière et Tertiaire

Palais du Commerce
Place de la Bourse – 69002 Lyon
Tél. 04 78 37 62 30

lpft@lyon-finance.org - www.lyon-finance.org

[@lpft-officiel](https://twitter.com/lpft-officiel) [lyon-place-financiere-et-tertiaire](https://www.linkedin.com/company/lyon-place-financiere-et-tertiaire)

Directeur de la publication : Frédéric Maurel
Comité de rédaction : Frédéric Maurel, Béatrice Varichon
Rédaction : Charly Cordenod (agence YESWECOM)
Crédit photos : LPFT.

Si vous ne recevez pas le programme mensuel de Lyon Place Financière et Tertiaire par mail, contactez-nous : lpft@lyon-finance.org